

Bulletin d'information de l'Association des
Patinoires Artificielles Romandes et Tessinoises

©

Décembre 2013 / No 54



EDITORIAL



Voilà ! Voilà ! Voilà ! L'édition de décembre est à l'heure !

La page de couverture nous montre deux modèles de déambulateur datant de la fin du 19^{ème} siècle, 4 pieds ou 4 roues, probablement sponsorisé par un fabricant de meuble... ou un équipementier pour familles nombreuses.

Petit clin d'œil envers ceux qui nous soutiennent, tout au long de l'année, nos annonceurs fidèles, merci de privilégier leurs contacts.

Laurent Hirt
Président

AMICO LAB

Laboratoires d'analyses microbiologiques d'hygiène



Centrale de réception d'alarmes



Cycles de vie du bâtiment

« *Emplacement vacant laissé libre par un annonceur qui ne s'acquitte plus de ses redevances !* »



Association faitière des fromages suisses



Concepts de patinoires



Équipementier de patinoires



Solutions de sols mobiles couverture de glace



Solutions de qualité de l'eau





DISTRIBUTION

Site internet APAR&T (www.patinoires.ch) / Services des sports de BIENNE / DELEMONT / FRIBOURG / GENEVE / LA CHAUX DE FONDS / LAUSANNE / LOCARNO / LOCARNO / MOUTIER / NEUCHATEL / SIERRE / SION / YVERDON / VEVEY / VHF-GSK / ASSSRT Association Suisse des Services des Sport, section Romande et Tessin / LSHGA Ligue suisse de hockey sur glace amateur / SNP Syndicat national des patinoires françaises / Annonceurs / Divers.

CETTE PARUTION VOUS PROPOSE

Editorial / Distribution / Dates importantes / PATI @ POTIN / Liste des membres / Quoi de neuf chez nous ? / 2 portraits minute / La banquise de Papineauville (chronique d'outre-mer) / La Frite du Nord (chronique du Plat Pays).

IMPRESSUM

Décembre 2013 / Tirage 100 exemplaires français/italien + diffusion sur site internet www.patinoires.ch.
Rédacteur en chef : Laurent Hirt / Ont collaboré à cette édition : Pierre Gueissaz / Luk Van Audenhaege / Jean-Luc Piguët / Dominique Both / Rolf Aeberhard / Jacques Muller.
Adresse rédaction : Laurent Hirt / Centre Sportif Sous-Moulin / 39 route de Sous-Moulin / 1226 Thônex
laurent.hirt@csm.ch / Publicité : idem adresse de la rédaction / Dates limites pour la parution des articles : avant le 15 mai / avant le 15 novembre / Toute reproduction, même partielle, est soumise à autorisation écrite de la rédaction.
Traduction en italien : Alex Schlatter et Lucille Aeberhard
☔ = tendance à la baisse, mauvais carnet / ↗ = tendance à la hausse, bon carnet

DATES IMPORTANTES

2013 (sous réserve d'aucune modification)



- L'APAR&T a fêté ses 25 ans d'existence les 17, 18 et 19 avril derniers au Tessin.
- Dimanche 3 novembre 2013, Fête de la glace / SWISS ICE HOCLEY DAY.
- Mercredi 4 décembre 2013, assemblée consultative, à Prilly-Malley.

2014 (*sous réserve de modifications*)

- Les 20 mars 2014 Assemblée générale à SPORT CITY à Beaulieu Lausanne.
- Mercredi 16 et jeudi 17 avril 2014 : cours de techniciens de patinoires à Saignelégier.
- Juin 2014, 1^{ère} parution du Pati Info.
- Dimanche 2 novembre 2014, Fête de la glace / SWISS ICE HOCLEY DAY.
- Début décembre 2014, 2^{ème} parution du Pati Info.
- Mercredi 3 décembre 2014, assemblée consultative, lieu à déterminer.

2015 (*sous réserve de modifications*)

- Mercredi 15 et jeudi 16 avril 2015 : cours de techniciens de patinoires, *lieu à déterminer*.
- Mercredi 10 juin 2015, assemblée générale, *lieu à déterminer*.
- Mercredi 10 juin 2015, séminaires de gestionnaires de patinoires, *lieu à déterminer*.
- Juin 2015, 1^{ère} parution du Pati Info.
- Dimanche 1^{er} ou 8 novembre 2015, Fête de la glace / SWISS ICE HOCLEY DAY.
- Début décembre 2015, 2^{ème} parution du Pati Info.
- Mercredi 9 décembre 2015, assemblée consultative, *lieu à déterminer*.

PATI @ POTIN



Fribourg :

- Une patinoire de transition, éphémère, de 28 m x 57 m !

Une patinoire au galop

Une patinoire artificielle provisoire – du projet à la réalisation

Patinoire de Bulle - Les limites de la polyvalence

Comme vous le savez, la saison de glace à la patinoire de Bulle est régulièrement interrompue afin de permettre la tenue de manifestations importantes. Pour la saison 2013 – 2014, l'organisation du Comptoir gruérien prolonge encore la période de fermeture. Dès lors, seuls 97 jours de glace étaient disponibles à la patinoire d'Espace Gruyère entre le 1^{er} septembre et le 15 mars. De plus, la période d'ouverture était interrompue sur quatre mois, soit durant la période de championnat.



Une volonté politique

Sur demande du Conseil communal de la Ville de Bulle, un groupe de travail a été créé afin de rechercher des heures de glaces dans d'autres patinoires de la région. Bien que des opportunités aient été trouvées, les heures de glace disponibles ne pouvaient satisfaire à toutes les attentes des clubs, des écoles ainsi que pour le public.

Dès lors, le groupe de travail a été sollicité pour la recherche d'un terrain capable d'accueillir une patinoire artificielle de 56 x 26 m. L'étude s'est étendue auprès des communes environnantes de Bulle, notamment auprès de celle présentant une vocation touristique. C'est finalement à Bulle qu'a été choisi un terrain de 70 x 40 m, recouvert de 15 cm sable.

Un budget d'exploitation et de construction ont été établis, tenant compte du choix du terrain ainsi que du nombre de jours d'utilisation. L'augmentation importante des dépenses par rapport à une saison normale a nécessité la réalisation d'une étude destinée à débloquer un budget extraordinaire pour les années 2013 et 2014.

Après acceptation du budget le 27 mai par le Conseil général de la Commune de Bulle, ainsi que par l'Association Régionale de la Gruyère, le projet a été mené au galop afin d'assurer l'ouverture de la patinoire artificielle le 1^{er} novembre.



Le site

Avant l'ouverture de la patinoire d'Espace Gruyère en 1998, une patinoire naturelle était déjà exploitée sur le site choisi lorsque les conditions météo le permettaient.

Actuellement, ce terrain sert à l'entraînement ainsi qu'à l'organisation de manifestations équestres. Le Paddock de Bulle se trouve sur une surface très humide laissant difficilement passer les eaux de pluie.

Construction

Afin d'assurer un maximum de jours d'ouverture, indépendamment des conditions météo ainsi que des inconvénients liés à la proximité d'une forêt, il a été décidé de louer une tente de 2'600 m² (65 x 40 m) pour une période de 4 mois.

Le choix d'une tente c'est rapidement imposé par rapport à la location ou la construction d'une bulle gonflable.

En voici les inconvénients et avantages :

	Bulle gonflable 34 x 65 m	Tente de 65 x 40 m
	Inconvénients	Avantages
Dimensions	Dimensions limitées.	Choix de la surface en fonction du constructeur.
Surface utilisable	Utilisation des bords difficiles de par l'arrondi de la bulle.	Utilisation bord à bord.
Eclairage	Pas de possibilité de suspension, éclairage indirect.	Suspension possible, éclairage direct .
Sonorisation	Pas de possibilité de suspension, effet de résonance.	Possibilité de suspension, diffusion à partir d'une herse centrale à 360°.
Panneau d'affichage	Fixation sur pieds avec risque de chute.	Suspension possible à la structure, hauteur selon besoin.
Vestiaires, caisse, information	Création de locaux à l'extérieur de la bulle.	Possibilité de placer des containers sous tente.
Elimination de la neige de surfaçage	Création d'un sas étanche.	Construction d'un garage tempéré aux dimensions souhaitées pour la machine à glace. Le garage traversant permet le déversement de la neige de surfaçage à l'extérieur de la tente.
Particularité de construction	La bulle doit être posée sur un socle étanche afin d'assurer son gonflage.	Le manque d'étanchéité permet une ventilation naturelle diminuant le risque de condensation.
Surfaceuse	Surfaceuse électrique obligatoire.	Utilisation de surfaceuse thermique d'Espace Gruyère.
Conditions atmosphériques	Le volume intérieur est difficile à tempérer afin de faire fondre la neige en cas de précipitations abondantes.	La toiture de la tente est équipée de quatre conduites de type Sprinkler afin d'assurer un arrosage de la toiture en cas de neige. De plus, deux chauffages de grande puissance permettent de tempérer l'air intérieur. Les bords de la tente sont recouverts par des panneaux sandwichs aluminium avec une isolation en mousse.

En tenant compte de tous ces avantages, il a été possible de construire une tente isolée pratiquement au même coût qu'une bulle gonflable.



Les infrastructures de la patinoire / Choix du fournisseur

Si plusieurs offres ont été demandées, notre choix s'est finalement porté sur la société La Pati SA, en raison de la proximité de l'entreprise d'une part, mais également de la volonté de son directeur à vouloir former son personnel en tant que technicien de patinoire. En effet, il a pour objectif final de proposer son personnel dans les différentes patinoires en cas d'absence prolongée d'un collaborateur pour cause de maladie ou d'accident.

Les prestations assurées par la société La Pati sont :

- Installation et exploitation de la centrale de froid – 2 containers superposés
- Fourniture et installation des collecteurs d'alimentation et du tapis glacier
- Fourniture et pose d'une isolation thermique à poser sur le sable
- Fourniture et pose des rambardes, vitrages, panneaux d'affichage, bancs des joueurs, des pénalités, des arbitres
- Mise en glace et marquage des lignes de jeu

Un travail conséquent a été nécessaire pour préparer l'étendue entre la surface de jeu et les bords de tente, afin d'aménager des espaces accessibles aux visiteurs et aux sportifs. Ce travail a été assuré par des collaborateurs d'Espace Gruyère.

Les vestiaires/douches

Le Paddock de Bulle est attenant à des terrains de sport communaux sur lesquels se pratiquent de nombreux sports. Toutefois, en raison du fort développement des activités des différents clubs et donc de la saturation de certaines infrastructures, il a été décidé de compléter celles-ci par la construction de vestiaires/douches. Dès lors, huit containers/douches ont été construits. Ces vestiaires sont mis exclusivement à disposition de la patinoire pour la saison 2013/2014.

Les dangers et les risques liés à l'exploitation d'une patinoire artificielle sous tente

L'exploitation d'une patinoire artificielle sous tente durant la période d'hiver comporte de nombreux dangers pouvant amener à l'effondrement de la tente. Il est évident que cette situation doit absolument être évitée. Un concept de sécurité a été édité, dans lequel il est mentionné les risques ainsi que les actions à entreprendre en cas de danger.

La surveillance à assurer :

Surveillance nocturne du site, malveillance, déprédation, intrusion illicite.

Suivi météo é 3 et à un jour, annonce des conditions météo à des coordinateurs de sécurité pour la prise de décision. Intervention en cas de crise, sauvegarde des biens et des personnes, évacuation du site si nécessaire.

Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans l'engagement des partenaires suivants :

Tente, containers

André Müller SA, Vuisternens-en-Ogoz (FR)

Mise en glace et infrastructures de jeu

La Pati SA, Rossens (FR)

Sonorisation et éclairage du site

Skynight, Grolley (FR)

Mise à niveau des terrains, réalisation des drainages nécessaires à l'évacuation des eaux de pluie

Le service communal de la voirie de Bulle

Surveillance du site, suivi météo et intervention en cas de crise

Securitas, Fribourg

Coordination du projet, établissement des budgets et suivi des dépenses

Bureau d'Ingénieurs Sabert, Bulle (FR)

Aménagement des abords, aménagements nécessaires à l'exploitation, maintenance des installations, entretien de la glace, élimination de la neige de surfaçage

Les collaborateurs d'Espace Gruyère



Genève :

- Ouverture de la toute nouvelle halle de curling prévue en janvier 2014, nous y reviendrons.
- 50^{ème} membre, la ville de Carouge avec sa patinoire éphémère.
- 51^{ème} membre, la ville du Grand Saconnex avec sa patinoire éphémère.



Jura :

- Le cours de techniciens de patinoires se tiendra à Saignelégier les mercredi 16 et jeudi 17 avril 2014. Réservez les dates et envoyez-nous un maximum de participants. Un projet de programme ci-dessous.



Jura bernois :

-



Neuchâtel :

-



Tessin :

-



Valais :

-

Programme Mercredi 16 avril et Jeudi 17 avril 2014 à la patinoire de Saignelégier

de	à	Groupe No	Thèmes	Lieux	Orateur / Animateur
mercredi 16 avril 2014					
0900	0930	Plénière	Accueil des participants, remise des badges		Jean-Luc Piguet
			Cafés & croissants, établissement des groupes		Pompom girl
0930	0945		Salutations, ouverture / présentation du cours et des formateurs		Laurent Hirt
0945	1045	Groupe 1	Fixation des buts avec douilles	Salle 1	Jacques Muller ou ?
0945	1045	Groupe 2	Wifi Hot Spot Swisscom	Salle 2	M.Jotterand
0945	1045	Groupe 3	Projecteurs LED GIFAS	Salle 3	M.Carrel
0945	1045	Groupe 4	Sécurité ou thème du guide d'exploitation	Salle 4	?
1045	1115	Plénière	Pause	Salle 1	
1115	1215	Groupe 2	Fixation des buts avec douilles	Salle 1	Jacques Muller ou ?
1115	1215	Groupe 1	Wifi Hot Spot Swisscom	Salle 2	M.Jotterand
1115	1215	Groupe 4	Projecteurs LED GIFAS	Salle 3	M.Carrel
1115	1215	Groupe 3	Sécurité ou thème du guide d'exploitation	Salle 4	?
1215	1330	Plénière	Repas de midi		
1345	1445	Groupe 3	Fixation des buts avec douilles	Salle 1	Jacques Muller ou ?
1345	1445	Groupe 4	Wifi Hot Spot Swisscom	Salle 2	M.Jotterand
1345	1445	Groupe 1	Projecteurs LED GIFAS	Salle 3	M.Carrel
1345	1445	Groupe 2	Sécurité ou thème du guide d'exploitation	Salle 4	
1445	1515	Plénière	Pause		
1530	1615	Groupe 4	Fixation des buts avec douilles	Salle 1	Jacques Muller ou ?
1530	1615	Groupe 3	Wifi Hot Spot Swisscom	Salle 2	M.Jotterand
1530	1615	Groupe 2	Projecteurs LED GIFAS	Salle 3	M.Carrel
1530	1615	Groupe 1	Sécurité ou thème du guide d'exploitation	Salle 4	
1615	1700	Plénière	Prise des chambres	Hôtel	Simon Hubleur
1700	1930		Visite culturel (brasserie artisanale)		Simon Hubleur
2000		Plénière	Repas		

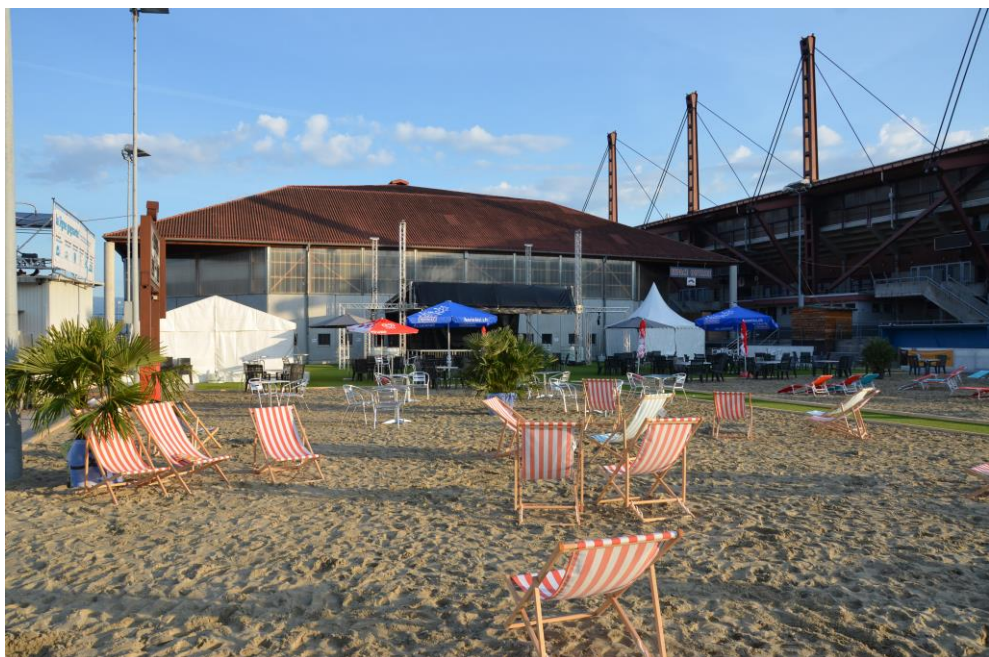
Programme Mercredi 16 avril et Jeudi 17 avril 2014 à la patinoire de Saignelégier					
de	à	Groupe No	Thèmes	Lieux	Orateur / animateur
Jeudi 17 avril 2014					
0730	0815	Plénière	Déjeuner		Simon Hubleur
0815	0845	Plénière	Déplacement		Simon Hubleur
0900	1000	Groupe 1	Patinoire artificielle (Piste, sono, éclairage, protection sol etc...)	Salle 1	Dominique Both
0900	1000	Groupe 2			
0900	1000	Groupe 3	Tour de table	Salle 2	Rolf Aeberhard
0900	1000	Groupe 4			
1000	1030	Plénière	Pause		
1030	1130	Groupe 3	Patinoire artificielle (Piste, sono, éclairage, protection sol etc...)	Salle 2	Dominique Both
1030	1130	Groupe 4			
1030	1130	Groupe 1	Tour de table	Salle 1	Rolf Aeberhard
1030	1130	Groupe 2			
1145	1330	Plénière	Repas de midi		Simon Hubleur
1330	1500	Plénière	Conférence donnée à la ligue Suisse sur les blessures liées à la pratique du Hockey sur glace ou P'tit Louis (Aventurier de la T'chaux)	Salle 1	Mandaté par J.Muller ou Rolf Aeberhard
1500	1530	Plénière	Fin et prise de congé des participants		Laurent Hirt

Vaud :

- Sous la glace, la plage ? L'été 2013 !



Même la dernière édition du guide des patinoires ne l'a pas encore totalement documenté. Au début de l'été la piste extérieure de Malley s'est muée en plage. Pendant deux mois l'espace libéré des glaces a accueilli restaurant, terrains de beach volley, tennis de table, piste de pétanque ainsi qu'une scène pour des concerts. Une offre qui avait pour objectif de permettre aux habitants du quartier et des environs d'avoir un lieu de rencontre et de profiter de loisirs en extérieur.



Ce n'est pas un montage-photo mais la réalité de l'imagination, et à Malley, elle ne manque pas !

- Mercredi 4 décembre 2013, 0930 h, assemblée consultative, Malley.



**Vaud encore
SportCity**

- *Congrès du sport suisse- Lausanne* Les 19 et 20 mars 2014 aura lieu le prochain congrès du sport à Beaulieu Lausanne

Notre assemblée générale se tiendra, comme tous les deux ans, en début d'après-midi de la journée du 20 mars, lors du congrès.

Depuis plusieurs mois le comité d'organisation, composé de différents représentants des associations partenaires dont l'APART, travaille pour mettre sur pied un programme que, nous l'espérons, vous trouverez à votre goût. Pour cette 3^{ème} édition le fil rouge est

« Quel avenir pour les politiques sportives des collectivités publiques »

Sous cette bannière vous trouverez une série de conférences, tables rondes et d'ateliers animés par des interlocuteurs de renom. Il y aura également un large espace réservé aux fournisseurs de la branche afin de leur permettre de présenter services, produits et solutions.

Plus spécifiquement pour les membres de l'APART nous travaillons à la mise sur pied notamment d'une séance extra muros à la patinoire de Malley afin de permettre aux fournisseurs intéressés de présenter, sur la glace, leurs derniers équipements.

Inscrivez ces dates dans votre agenda. Toutes les informations sur les modalités d'inscription et le programme détaillé vous seront communiqués prochainement.



Vaud toujours

- **Patinoire de Vallorbe**

Chronique technique d'un abus de confiance et d'incompétence très coûteux....

La Patinoire de Vallorbe qui a accueilli l'APAR&T il y a quelques années pour une assemblée, connaît actuellement d'importants problèmes dans sa centrale frigorifique. Problèmes dont la société coopérative de gérance de la patinoire ainsi que la Commune de Vallorbe se seraient bien passés.

Depuis 12 ans la maintenance de l'installation a été confiée à l'entreprise qui avait conçu et fourni la totalité de la centrale frigorifique. Entreprise suisse et internationale expérimentée dans les domaines du froid industriel et des patinoires.

Depuis 2009 plusieurs problèmes inquiétants et importants se sont succédés. Tout d'abord par une casse de pistons et de bielles sur l'un des deux compresseurs ouverts, à 16 cylindres, fonctionnant à l'ammoniac. Cette avarie survenue à la mise en service faite par la même société mandatée pour la maintenance, provenait sans nul doute, d'un « coup de liquide » issu d'une erreur de manipulation au démarrage du compresseur.

Ensuite chaque année une vidange d'huile des compresseurs était effectuée (ce qui est excessif pour une installation qui fonctionne 5 mois par an) et de plus les coussinets des bielles des deux compresseurs, pourtant réputés pour leur solidité, étaient remplacés parce que piqués par de la corrosion.



En 2011 une grosse révision fut effectuée sur l'autre compresseur avec remplacement de nombreuses pièces.

A plusieurs reprises des analyses d'huile montraient une teneur d'eau très anormale et des particules métalliques. Ce qui permettait de déduire une importante teneur en eau dans le réfrigérant. De l'humidité ne peut entrer dans un circuit frigorifique que s'il a été ouvert, lors d'interventions d'entretien, de vidange d'huile, de réparations ou de modifications de l'installation.

Toutes ces causes potentielles doivent être suivies immédiatement d'un « tirage au vide » avant de refermer le circuit. Ceci constitue un fondamental des règles de l'art. La seule explication de cette teneur en humidité amène à penser que cette règle d'or n'a pas été respectée.

Toutes les interventions sur cette installation, ont été exclusivement réalisées par l'entreprise d'origine.

Cette année, l'exploitant en la personne de M. Jean-Pierre Berti, notre collègue de l'APAR&T, assez échaudé par ces réparations et ces anomalies multiples, a fait appel à un consultant externe afin d'analyser l'origine des problèmes, rechercher des solutions techniques et de trouver un nouveau mandataire pour la maintenance.

Cerise sur le gâteau, cette année à la veille de la mise en service annuelle de l'installation, il a été décidé au vue d'analyses récentes, de procéder à une nouvelle vidange d'huile et d'un nettoyage des carters des compresseurs. Et quelle surprise lorsque le frigoriste effectuant ce travail, les mains dans le carter d'un des compresseur, reçu d'importants bris de pièces sur les doigts !



Pistons, bielles coussinets à nouveau cassés avant que la machine n'ait fait un seul tour. Qu'en déduire ? Une fois encore un « coup de liquide » mais cette fois à la mise hors service de

l'installation, toujours réalisée par l'ancien prestataire de service... Incompétence aggravée par un sérieux abus de confiance car un tel accident mécanique ne peut être inaudible. Et pourtant l'intervenant n'a absolument rien signalé et a quitté les lieux.



Conséquences, une nouvelle entreprise compétente et très réactive mandatée, un compresseur entièrement révisé en atelier, le deuxième remplacé par une machine reconditionnée et une vidange complète de l'huile et de l'ammoniac de l'installation, un rinçage à l'azote et de nouvelles charges de fluides neufs. Un investissement imprévu de plus de CHF 160'000.-- très douloureux pour les propriétaires, particulièrement lorsqu'il s'ajoute à tous les coûts de réparations et d'entretiens effectués dans un passé récent.

Grâce à l'engagement de toutes les parties prenantes, à commencer par le Syndic de la Commune, du comité de gestion de la patinoire, du nouveau prestataire de service et du bureau de consulting, la mise en service pourra avoir lieu au début décembre avec « seulement » 2 mois de retard sur la date annoncée. Mais sans cet engagement multiple et les solutions financières trouvées grâce à des partenaires responsables et efficaces, nous n'aurions pu avoir de glace cette saison à Vallorbe. Donc un Grand Merci et félicitations à tous !

Conclusions, gardons l'esprit critique, posons des questions et exigeons des réponses, faisons appel à des compétences externes neutres et utilisons l'APAR&T pour échanger nos expériences et nos interrogations.

Patinoires Concept
Jacques Muller / Genève

QUOI DE NEUF CHEZ NOUS ?



Le cours de techniciens de patinoires 2014

Pour la 1^{ère} fois de son histoire (?) le Pati Info présente le programme de notre prochain cours de techniciens de patinoires (avec toutes les réserves d'usage quant à son programme).
Programme pages suivantes.



Les patinoires éphémères

Plan-Les-Ouates, puis Nyon, Carouge et Grand Saconnex nous ont rejoints, d'autres cités sont prêtes à suivre le pas. Certaines communes optent pour la patinoire éphémère dans l'attente d'une solution plus définitive ou plus simplement pour offrir de la détente à ses habitants. Ce

système leur permet également de prendre le pouls d'une patinoire en termes d'impact auprès de la population dans l'optique d'un projet plus important. Il est vrai que ces patinoires éphémères, par leurs dimensions et leurs équipements n'offrent pas forcément d'infrastructures aux clubs de hockey. Par contre le plaisir de la population, notamment celui des enfants est remarquable, c'est un encouragement.

Que peuvent bien trouver au sein de l'APAR&T les exploitants de ces patinoires temporaires ?

- Du savoir-faire, que l'on partage avec plaisir
- Des expériences, des échanges, du conseil
- De la formation

Gérer une patinoire de courte durée n'est pas très compliqué en soi, mais demander au personnel communal de faire de la glace, de la travailler, de louer des patins, de définir des horaires, c'est déjà plus compliqué.

Notre association peut aider ces communes à se structurer. Nos cours de techniciens de patinoires sur deux jours, chaque année, aux coûts résolument très bas (Non-membres et Membres CHF 350.— par personne, tout compris mais sans les déplacements) abordent des thèmes reconnus, souvent demandés par nos membres. Notre guide d'exploitation va servir de fil rouge.



- Nécrologie

Monsieur Rolf Duttwyler

Nous sommes tous égaux et notre départ est programmé dès notre naissance. Cependant certains départs sont prématurés.

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Rolf Duttwyler, directeur et copropriétaire de ZÜKO AG, société bien connue, équipementier de nos patinoires, fournisseur des communes en biens d'équipement de voirie, etc.

Personnalité importante et imposante, Monsieur Rolf Duttwyler a marqué de son empreinte tant son entreprise que le monde des patinoires helvétiques. Nous prions sa famille et ses collaborateurs de trouver dans nos lignes un hommage mérité et notre soutien durant ces moments difficiles.



PORTRAIT DE LA PATINOIRE DE CAROUGE



50^{ème} membre de l'APAR&T

Adhésion à l' APAR&T en	2013
Identité ?	Ville de Carouge
Année de construction ?	2010
Dimension de la piste ?	600m2
Altitude du lieu ?	382 mètres
Nombre de collaborateurs ?	2 fixes plus trois stagiaires en saison
Un restaurant / buvette ?	Buvette "Ice Bar" qui fait des fondues
Activités pratiquées ?	Tous loisirs en lien avec la glace
Quelle ligue pour le club local ?	Ligue <i>plaisir</i>
Liquide réfrigérant ?	Glycol
Nombre de places assises ?	Aucune
Nombre des spectateurs au total ?	Pas de compétition
Marque de la surfaceuse ?	Olympia 250
Année d'achat de la surfaceuse ?	2010
Le plus important c'est...	qu'un large public, découvre, participe et se fasse plaisir en patinant sur le site enchanteur de la place de Sardaigne à Carouge





PORTRAIT DE LA PATINOIRE DU GRAND SACONNEX



51^{ème} membre de l'APAR&T

Adhésion à l' APAR&T en	2013
Identité ?	Patinoire du Grand Saconnex
Année de construction ?	2010
Dimension de la piste ?	600m ²
Altitude du lieu ?	434 mètres
Nombre de collaborateurs ?	5
Un restaurant / buvette ?	Yourte à fondues
Activités pratiquées ?	Patinage libre, entraînement des filles De Genève-Futur
Quelle ligue pour le club local ?	-
Liquide réfrigérant ?	Glycol
Nombre de places assises ?	Aucune
Nombre des spectateurs au total ?	200, debout
Marque de la surfaceuse ?	Olympia
Année d'achat de la surfaceuse ?	2012
Le plus important c'est...	Offrir le patinage aux habitants





le facteur est passé !



La banquise de Papineauville (chronique d'outre-mer)

Origine du "22"

Dans la tradition de l'imprimerie, on entrait en typographie comme on entre en religion. L'esprit confraternel y était fortement enraciné. Si des compagnons s'adonnaient à d'oisives discussions, la vigilance était de mise. Lorsque le patron arrivait inopportunément, retentissait le fameux "22!". Lequel nombre était synonyme du "chef" - représentation de la position occupée par chaque lettre dans l'alphabet, soit 3 pour c; 8 pour h; 5 pour e; 6 pour f = 22. Des traditions se perdent dans les salles feutrées.

Pierre Gueissaz



La frite du Nord (chronique du Plat Pays)

Une patinoire privée, vous en connaissez ?

Une patinoire ludique, sans club, vous en connaissez ?

Alors laissez-nous vous raconter une histoire belge, une vraie, une authentique !



Voici l'histoire de la patinoire « ICE SKATING POSEIDON » de Bruxelles, patinoire unique pour quelques 165'000 habitants.



Un toit coulissant, on patine en plein air quand il fait beau, à l'abri par mauvais temps. Des toiles qui sont changées tous les 5 ans environ. La photo nous montre une patinoire en pleine effervescence, la préparation de décors et autres aménagements ludiques et festifs.

SANS TITRE

La Suisse et la Belgique ont beaucoup de points en commun. Il y a les Alpes chez vous, nous avons l'Ardenne! Vous avez de magnifiques lacs avec ou sans fontaine (jet d'eau de Genève !), nous avons la mer du Nord avec ses plages, vous avez du chocolat, le nôtre est meilleur. La Suisse est une confédération, certains en Belgique y pensent.

Vous avez des patinoires, nous aussi, mais quand même avec certaines différences.



*Une rambarde renforcée, vous imaginez la rigidité ?
Mais il n'y a pas de hockey donc pas de charge, sinon...*

En 1965 la Belgique ne connaît que deux patinoires, une à Anvers, l'autre à Liège. Bruxelles, la capitale, a vu la dernière patinoire fermer ses portes en 1952! Grâce à un investissement privé, une nouvelle patinoire, à ciel ouvert, s'ouvre en 1966. Cette initiative incita d'autres villes à construire des patinoires sauf qu'il n'y avait pas toujours les €€€€ nécessaires. Résultat: aujourd'hui notre petit pays dispose de 16 patinoires dont, et ceci est assez exceptionnel en Europe, la majorité est privée!

Et de surcroît, elles sont (les privées) rentables! Pourquoi cela "marche-t-il" chez nous et pas toujours ailleurs?

Lors de mes rencontres avec des collègues étrangers, j'entends souvent la même "chanson": *nous n'avons pas ou peu de public et les clubs paient mal ou pas du tout la glace* pour des raisons différentes. Mon intention n'est pas de donner des leçons, mais de vous raconter comment cela fonctionne à la patinoire de Bruxelles.

Les 5 premières années, étant seul dans la capitale, la patinoire ne désemplissait quasi pas, public, hockey, artistique, short-track remplissent bien les 12 heures de glace disponibles par jour. Puis, une nouvelle patinoire (financée par la ville, puis devenu privée par la suite) voyait le jour et, comme nous étions à ciel ouvert, nous avons vu disparaître les clubs, beaucoup de public, comme de la glace qui fond au soleil. Ce qui était vraiment le cas vu que la patinoire n'était pas couverte ! La météo belge étant ce qu'elle est, vous pouvez vous imaginer les m3 d'eau pluviale que nous avons dû évacuer sur les années... Jusqu'en 1979.

Presqu'au bord de la faillite, nous avons quand même investi dans une toiture, mais, unique en Belgique, mobile. Avantage pour le patineur qui continue à patiner à ciel ouvert mais à l'abri des intempéries. Ambiance différente des arénas classiques.

Deuxième "nouveau": la suppression des clubs de hockey, de patinage artistique et de short-track (ils ne paient pas les heures de glace, dégâts aux vestiaires etc.) et ouverture uniquement au public!

Vu qu'il n'y a plus de clubs, et donc pas de restriction horaire, nous sommes, depuis, ouvert non-stop de 10h du matin à 22h le soir, quasi tous les jours et opérationnels de mi-septembre jusque mi-avril.

Cerise sur le gâteau pour le patineur, pour un prix plus que modeste, il peut passer la journée à la patinoire! Autre atout très important dans notre petit pays, la cafétéria! Une patinoire chez nous, sans cafétéria importante, ne peut survivre! On n'est pas pour rien un pays de...bières! Nos clients peuvent accéder à la cafétéria en patins, y boire un petit coup (c'est agréable), profiter d'une petite restauration, de se réchauffer en hiver. Les prix pratiqués sont plus que démocratiques car il faut tenir compte des moyens limités de notre clientèle qui se compose tout de même d'une majorité absolue de jeunes de moins de 21 ans! Nous disposons bien-sûr d'un local à patins où nous avons une capacité d'environ 1200 paires (hockey et artistique).

Les week-ends, vacances scolaires, jours fériés (ouvert à Noël et le jour de l'An) nous recevons jusqu'à 1'500 personnes par jour! Je vous l'avoue, cela fait beaucoup de monde et pas mal de stress auprès du personnel mais cela se passe bien en général vu notre système "non-stop". Il y a toujours un va-et-vient ce qui évite la saturation.

Enfin, pour terminer ma petite histoire, quelques chiffres:

Prix d'entrée avec location de patins: € 8 pour les enfants (CHF 9.75), € 9 (CHF 11.--) pour les adultes, plus des tarifs avantageux pour groupes, scolaires etc.

Les 10 dernières années nous recevons en moyenne 110.000 patineurs...

Une petite question pour terminer cette présentation : connaissez-vous une activité sportive, dans un cadre assez agréable où l'on peut passer sa journée pour moins de € 10 ? Si oui, cela m'intéresse, faites-le-moi savoir.

Salutations sportives – Luk Van Audenhaege

